

RÉANALYSE ET CHANGEMENT LINGUISTIQUE : PRÉSENTATION

Marie-José Béguelin, Gilles Corminboeuf, Laure Anne Johnsen

Armand Colin | « [Langages](#) »

2014/4 N° 196 | pages 3 à 11

ISSN 0458-726X

ISBN 9782200929398

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-langages-2014-4-page-3.htm>

Pour citer cet article :

Marie-José Béguelin *et al.*, « Réanalyse et changement linguistique : présentation », *Langages* 2014/4 (N° 196), p. 3-11.
DOI 10.3917/lang.196.0003

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Marie-José Béguelin

Université de Neuchâtel & Fonds national suisse de la recherche scientifique
(projets FNS n° 100012-122251 et 100012-146773)

Gilles Corminboeuf

Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet FNS n° 139584)

Laure Anne Johnsen

Institut de Langue et Civilisation Françaises (ILCF), Université de Neuchâtel

Réanalyse et changement linguistique : présentation

La perspective épichronique [i.e. synchronique] repose sur le lien qu'établit la coexistence, et la perspective diachronique sur le lien de successivité. Mais dans la première les unités sont établies par la différence avec ce qui coexiste, et dans la seconde par la continuité qu'on admet en dépit de la différence. La successivité ne constitue pas un lien.

F. de Saussure (2011), *De la double essence du langage*, frg 43, p. 97 [notre commentaire]

[...] le linguiste doit, s'il veut comprendre un état de langue, se mettre lui-même dans cette perspective [i.e. de l'état de langue en question], et abandonner la perspective diachronique ou historique qui sera pour lui une gêne, un empêchement. La perspective verticale ou diachronique ne concerne que le linguiste [i.e. et non les sujets parlants].

É. Constantin (2005), *Linguistique générale. Cours de M. le professeur F. de Saussure*, p. 275 [nos commentaires]

À la suite des travaux de T. Givón (1979, 2009), C. Lehmann (1995), P. Hopper et E. C. Traugott (1993), M. Haspelmath (1998), B. Heine (2003) et beaucoup d'autres, le changement linguistique a été majoritairement abordé au cours du dernier quart de siècle sous l'étendard de la *grammaticalisation*¹. Dans sa version forte, ce paradigme repose sur des postulats de gradualité (l'évolution linguistique est progressive, elle se fait peu à peu), d'« (uni)directionnalité » (l'évolution se fait toujours dans la même direction, en suivant des étapes obligées) et d'universalité typologique (les mêmes types d'évolutions se retrouvent dans les

1. Inventeur de ce terme, Antoine Meillet en fait usage dans un article de vulgarisation paru pour la première fois en 1912. Il y désigne « le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical », avec pour effet possible d'introduire dans les langues « des catégories qui n'avaient pas d'expression linguistique » (Meillet, 1912 [1975] : 133).

diverses langues). Après une éclipse relative au cours du XX^e siècle, la perspective « verticale » ou diachronique – termes d'É. Constantin, cité en exergue – a retrouvé ainsi une place de premier plan dans la recherche linguistique. Ce retour en force a non seulement redonné vie aux travaux de la linguistique historique héritée du XIX^e siècle, il a aussi permis de leur adjoindre une foule d'études de cas, dont certaines ont documenté des aspects jusqu'alors peu explorés de l'évolution linguistique (p. ex. la genèse des marqueurs discursifs ; cf. Dostie 2004 ; Bolly 2010 ; D'Hondt & Willems 2012, entre autres).

Si l'on doit se féliciter de ces conséquences heureuses au plan empirique, le bilan est plus mitigé aux plans méthodologique et conceptuel. Les travaux réalisés dans la mouvance du courant de la grammaticalisation se sont, en effet, accompagnés de débats profus, d'une complexité qui défie la description, relatifs aux critères définitoires de la grammaticalisation, ainsi qu'aux relations qu'il convient d'établir (ou non) entre grammaticalisation et autres formes de changement (réanalyse, coalescence ou dégroupage, lexicalisation, pragmaticalisation...²). Sur ces points, le désordre est grand, les discussions ont tendance à verser dans la querelle terminologique et les positions représentées sont quelquefois incompatibles entre elles, comme on aura l'occasion de le voir dans le présent volume³. Par ailleurs, si un grand nombre de chercheurs se montrent enclins désormais à envisager, sans trop d'états d'âme, le changement au travers du prisme de la grammaticalisation, c'est assez souvent une version faible du modèle qui est retenue, prudemment amputée de tel ou tel axiome pourtant fondateur – ainsi le postulat de l'unidirectionnalité, qui voudrait que l'évolution aille (de manière plus ou moins obligée...) du « plein » vers le « vide », du « concret » vers l'« abstrait », etc.

Par ailleurs, la notion même de *grammaticalisation* a été mise en cause : défendue par certains (ainsi Marchello-Nizia 2006 ; Bybee 2010), elle a subi de sévères assauts de la part de F. J. Newmeyer (2001) ou L. Campbell (2001). En effet, les diachroniciens inspirés par l'école générativiste appréhendent différemment le changement linguistique, qu'ils dépeignent comme brusque et inopiné, découlant d'une reconfiguration de paramètres dans la compétence de l'interlocuteur, laquelle survient lors de l'apprentissage de la langue (Lightfoot 1999 ; voir ici même les études de Newmeyer 2014 et de Stark 2014).

Le débat de fond qui est dès lors posé est le suivant : le changement linguistique est-il orienté *a priori* ou est-il un processus stochastique, fondamentalement aléatoire ? Quelles parts respectives convient-il d'attribuer d'un côté à la progressivité du processus – symbolisée par les échelles de grammaticalisation – de l'autre à sa brutalité, à son caractère « catastrophique » mis en avant, notamment,

2. Voir sur ce point les aperçus documentés de Prévost (2003, 2006), Marchello-Nizia (2006), Dostie (2004).

3. Qui réunit une partie des contributions présentées lors du colloque *Réanalyses*, qui s'est tenu du 5 au 7 septembre 2012 à l'Université de Neuchâtel.

par l'école générativiste ? Où faut-il plus précisément situer la « tendance », d'une part, le caractère accidentel, de l'autre ?

En 1965, dans son livre intitulé *Le pronom personnel français*, G. Moignet se faisait déjà l'écho d'une telle préoccupation :

Le propre des innovations linguistiques, nous l'avons dit plus haut, est de ne se signaler qu'avec une grande discrétion. La recherche de meilleure concevabilité qui les conditionne n'habite pas d'emblée la pensée de la masse des usagers ; elle ne s'impose que peu à peu. C'est ainsi que le système ancien n'est pas immédiatement révoqué ; il oppose, au contraire, une grande inertie et ne cède la place qu'après un temps qui peut être très long. *C'est cette lente et progressive substitution qui donne le sentiment d'une évolution, alors que sur le plan mental, il y a mutation, brusque création, révocation de l'ancien, révolution en un mot.* (Moignet, 1965 : 6-7 ; nos italiques)

Selon G. Moignet (rejoint sur ce point par Newmeyer 2014, ce volume), la progressivité du changement ne concerne que la façon dont il se propage dans les manifestations discursives ; envisagé à sa source – qui est l'esprit du locuteur ou, écrit G. Moignet, sa « représentation mentale » – le changement est, en revanche, mutation innovante et brusque. Avant d'être concrétisée physiquement et, le cas échéant, d'essaimer, cette mutation peut d'ailleurs demeurer inaperçue : « C'est ainsi que le discours ne nous offre jamais le spectacle de révolutions : tout en lui est évolution, lente ou rapide, mais sans rupture brutale » (Moignet, 1965 : 6). G. Moignet distingue opportunément, dans ces lignes, tout en explicitant la manière dont ils s'articulent, les deux domaines bien distincts auxquels peut s'appliquer la notion usuelle de *changement* : d'une part, la mutation (brutale) de conceptualisation du donné linguistique qui peut survenir dans l'esprit de tel ou tel sujet : elle est de l'ordre de la réanalyse, au sens développé dans ce volume ; de l'autre, l'évolution (progressive) des manifestations discursives de ce changement.

Trois quarts de siècles plus tôt, F. de Saussure s'était interrogé sur les conditions d'une appréhension scientifique du changement linguistique, au travers d'une critique approfondie des méthodes en usage dans la linguistique historique de son temps⁴. Le fragment qui figure en exergue de cette introduction remonte aux années 1890 ; il porte trace de cette réflexion critique sans concession, aujourd'hui méconnue en dépit du renom de son auteur.

Aux yeux de F. de Saussure, la langue est, on le sait, un système de valeurs pures, dont chaque entité est fondamentalement différentielle, oppositive et négative. Il s'ensuit que la valeur de toute entité linguistique, quelle qu'elle soit, réside uniquement dans les rapports qu'elle entretient avec celles qui lui sont contemporaines. Retranche-t-on tel mot ou tel signe des signes ambiants qui lui confèrent sa valeur, il perd à cette occasion toute existence proprement linguistique, il n'est plus que coquille vide... D'où la phrase qui conclut notre

4. La connaissance des idées linguistiques du linguiste genevois a été notablement renouvelée grâce aux notes dites de l'Orangerie, retrouvées en 1996 et publiées dans Saussure (2002, 2011).

citation, énigmatique à première vue seulement : *la successivité n'est pas un lien*. Si pour F. de Saussure « la successivité n'est pas un lien », c'est qu'elle reflète seulement le point de vue *objectif* du savant linguiste, et non celui, *subjectif*, du sujet parlant qui pourtant « seul importe »⁵ : en effet, c'est le sujet parlant qui, à partir de sa propre connaissance de l'état de langue ambiant, est l'acteur du changement linguistique.

Formulée par celui qui fut le diachronicien le plus brillant de son temps, cette objection de fond – et sur laquelle reviendra M.-J. Béguelin (2014, ce volume) – s'adressait, on l'a dit, aux méthodes de la linguistique historique du temps, à la perspective étymologiste consistant à suivre le devenir des mots sur le long terme, en les retranchant des contextes syntagmatique et paradigmatique qui de moment en moment leur confèrent leur valeur⁶. Or, dans le cas de la langue, système sémiologique constitué d'oppositions différentielles, « la matière qui subit l'action historique ne relève d'aucune façon de l'appréciation historique simple » (Saussure, 2002 : 209⁷).

H. Frei, autre représentant quelque peu oublié de l'école genevoise, a critiqué de manière plus terre-à-terre les procédures associées à une certaine méthode historique ; il débouche cependant sur une exigence que n'aurait pas reniée F. de Saussure :

Chez les adeptes de la « méthode historique », expliquer veut dire : découvrir le fait ou la série des faits antérieurs. On « explique » le français *père* en disant qu'il vient du latin *pater*, on « explique » un tour comme *pour l'amour de* en le faisant remonter au latin *per amorem* ou *pro amore*. C'est le sempiternel raisonnement du « post hoc, propter hoc ».

Grâce à cette méthode, la linguistique historique a sur la linguistique statique l'avantage de prédire à coup sûr, et d'annoncer toujours les événements après qu'ils sont arrivés ; cela fait que tout s'y sait assez bien, et ce n'est pas étonnant [...].

La tâche actuelle de la linguistique est de reprendre les problèmes qui ont longtemps paru comme le fief de la linguistique historique, pour les transposer sur le plan du fonctionnement statique ; car *un fait d'évolution reste inexplicable tant qu'il n'a pu être ramené à un rapport ou à une série de rapports statiques de mutuelle dépendance (= loi)*. (Frei, 1929 : 25-26 et 31 ; nos italiques)

5. Cf. Saussure (1916), *CLG/E 2759 sqq.* : IR 2 : 65-66 [= cahier 2 des notes prises par A. Riedlinger lors du premier *Cours de linguistique générale* de Saussure, p. 65-66].

6. Corminboeuf (2014) illustre ici même, dans la foulée de Lambert (2001) et à propos de *et*, les dangers du procédé.

7. Voici, dans son contexte, cette citation tirée d'un projet d'article d'hommage au linguiste américain Whitney :

Et ce qui a échappé [...] aux linguistes, c'est qu'ici la matière qui subit l'action historique ne relève d'aucune façon de l'appréciation historique simple, comme c'est le cas par exemple pour les faits politiques. (Saussure, 2002 : 209 ; voir aussi 311-322)

Pour plus de détails, cf. Béguelin (2010, 2012, 2013).

La réflexion menée par F. de Saussure sur le statut, problématique à ses yeux, des entités diachroniques, a été déformée et banalisée dans le *Cours de linguistique générale* de 1916 dont la rédaction, rappelons-le, est due à C. Bally et A. Sechehaye. Largement ignorée par les diachroniciens d'aujourd'hui, la position saussurienne n'en demeure pas moins un ferment toujours actuel de renouveau méthodologique dans l'approche du changement linguistique. En effet, la question reste ouverte de savoir si les « parcours » de grammaticalisation que l'on est porté à supposer ne sont pas la résultante d'une suite aléatoire de réanalyses ou de reconceptualisations du matériau linguistique, opérées par les sujets parlants sous la pression de faits linguistiques contemporains, extérieurs à la forme considérée (voir ici même, sur le rôle de l'analogie, les contributions de Combettes 2014 et de Berrendonner 2014). La « grammaticalisation » ne serait, en pareil cas, que le reflet d'une interprétation téléologiste, par le linguiste diachronicien, d'une suite de changements élémentaires en réalité aveugles l'un par rapport à l'autre.

Pour orienter la réflexion sur les conditions (synchroniques) du changement linguistique, nous avons souhaité, dans le cadre de ce numéro de *Langages*, centrer l'attention non sur la grammaticalisation, qui a suffisamment fait couler d'encre, mais sur les phénomènes de réanalyse et de réinterprétation en synchronie. Il s'agit, dès lors, d'envisager les changements avec généralité, sans conférer de privilège à l'un ou à l'autre, et en portant l'attention sur les aspects dynamiques des phénomènes étudiés. Il s'agit aussi d'envisager plus particulièrement des structures instables, dont l'analyse hésite entre plusieurs statuts, en vue de mettre au jour, dans une perspective synchronique ou micro-diachronique, et sur la base de corpus suffisamment étoffés :

- les effets des variations morpho-syntaxiques sur le système ;
- les phénomènes de flou catégoriel et leurs conséquences pour la modélisation des structures paradigmatiques ;
- les phénomènes d'instabilité sémantique, le rôle des polysémies lexicales dans la réanalyse ;
- les critères qui permettent d'attester la coexistence de deux ou plusieurs analyses grammaticales concurrentes, et de les discriminer ;
- les scénarios propices à la coalescence ou au découplage de constructions syntaxiques, en incluant, dans la mesure du possible, les dimensions pragmatique et prosodique des phénomènes étudiés (voir Patard 2014, ici même).

L'objectif de ce numéro est, en conséquence, de préciser la manière dont on peut modéliser en synchronie, sur des bases empiriques solides, les variations observées, en mettant entre parenthèses – fût-ce provisoirement – la question de savoir si les évolutions constatées à l'échelle transséculaire confirment ou infirment d'hypothétiques parcours (graduels, voire « uni-directionnels ») de grammaticalisation.

Les deux premières communications de ce volume abordent la question de la réanalyse d'un point de vue épistémologique. Toutes deux mettent en balance, en simplifiant quelque peu, des visions antagonistes du changement linguistique.

Marie-José Béguelin compare ainsi la perspective téléologiste, post-schleicherienne, du changement qu'incarne de nos jours le courant de la grammaticalisation, avec le point de vue résolument non déterministe de F. de Saussure, pour qui le changement grammatical ne saurait être qu'un déplacement imprévisible, non contraint, si ce n'est par la pression analogique des formes contemporaines, « du rapport global des termes et des valeurs »⁸.

Frederick J. Newmeyer confronte, quant à lui, sans conférer de prééminence à l'un ou à l'autre, le modèle du changement issu de l'école fonctionnaliste, fondé sur une approche statistique des phénomènes, et le modèle du changement issu de la théorie « principes et paramètres ». Il montre que ces modèles posent l'un comme l'autre des problèmes : le premier parce qu'il fonctionne avec la notion intenable de « réanalyse floue », le second parce que les remaniements paramétriques auxquels sont attribués certains changements impliquent des conséquences que les faits ne confirment pas.

Les cinq études suivantes traitent plus spécifiquement du rôle des réanalyses dans l'évolution de la langue française ; elles intègrent une réflexion méthodologique qui, de manière plus ou moins directe, signale les limites du concept de grammaticalisation.

Bernard Combettes examine les définitions qui ont été données, dans les théories du changement, de la métanalyse d'une part (Jespersen 1922 ; Blinkenberg 1950) et de la réanalyse de l'autre (Langacker 1977). Il montre ensuite, avec l'ampleur de vue qu'on lui connaît, la place des réanalyses survenues au cours de l'histoire de la langue française. Aux yeux de l'auteur, le rôle majeur des réanalyses, dont le facteur déclenchant se situe dans les séries analogiques, n'infirme cependant pas l'existence de « grandes tendances » inhérentes à l'évolution des systèmes linguistiques.

L'article d'Alain Berrendonner reprend sur de nouveaux frais, à partir d'une large enquête empirique, le problème du statut des verbes finis dans les structures à infinitif du type *je le peux faire* vs. *je peux le faire*. Il met en lumière les actions analogiques réciproques que les deux structures (avec position « haute » vs « basse » des pronoms clitiques) ont exercé l'une sur l'autre, concrétisées par l'apparition de formes hybrides. De sa démonstration découle un double constat : d'abord, sur de simples bases statistiques, on est trop souvent tenté de décrire comme des évolutions des phénomènes qui sont, en réalité, des variations perdurant sur le très long terme ; d'autre part, le sort des verbes finis examinés ne répond pas aux prédictions de la théorie de la grammaticalisation : il relève plutôt d'une « dé-grammaticalisation ».

8. Cf. Constantin (2005 : 247) et Saussure (2002 : 329).

Gilles Corminboeuf se penche, quant à lui, sur le cas du relateur *et* qui, tant en ancien français qu'en français moderne, a la propriété troublante de pouvoir occuper, dans certains contextes, une position traditionnellement dévolue à *que* (*Vient-il et/que tout s'explique*, Allaire 1996). Il montre que ce fait résulte d'une réanalyse de la structure englobant le *et*, qui, en passant d'un statut macro- à un statut micro-syntaxique, entraîne un changement de statut du *et*. Insistant sur le caractère synchronique du phénomène, l'auteur contribue à mettre en cause les appréhensions étymologistes du coordonnant, dont la valeur sémantique, par ailleurs sous-spécifiée, ne se fixe, selon lui, que dans le contexte des constructions qui l'intègrent et en fonction des constructions qui font système avec elles.

Le recours à la notion de *grammaticalisation* n'est pas adéquate non plus, aux yeux d'Adeline Patard, quand il s'agit de justifier l'existence d'emplois « autonomes » des hypothétiques (*et si le ciel nous tombait sur la tête ?*) attestés en français comme dans d'autres langues, indo-européennes ou non. Après avoir passé en revue les explications qui ont été proposées des *[si p]* isolées, en termes d'« insubordination » ou d'ellipse, l'auteur procède à un examen détaillé des propriétés sémantico-pragmatiques, morphosyntaxiques et prosodiques de ces structures à sens optatif, suppositif ou propositif selon les cas. *In fine*, le scénario génétique qu'elle propose repose non sur une quelconque grammaticalisation mais sur un phénomène de réanalyse par « perte des bornes externes », une séquence *[[si p] + q = apodose elliptique]* se trouvant re-segmentée en *[si p]* tout court. L'étude apporte ainsi une contribution méthodologique significative à l'approche des dégroupages syntaxiques.

Le présent numéro se clôt par l'article d'Elisabeth Stark qui, sur la base du corpus suisse de SMS, remet sur le métier la question controversée du statut des clitiques du français : pronoms argumentaux ou simples marques d'accord ? L'auteur part du principe que les phénomènes de fusion graphique à l'œuvre dans le type textuel particulier que représente l'écrit SMS (« écrit spontané », en partie libéré de la norme graphique) peuvent servir d'indices en faveur ou non d'une éventuelle réanalyse des clitiques argumentaux en simples marques d'accord. L'examen exhaustif de la représentation – soudée au verbe ou non, ellipsée ou non – des clitiques sujets et objets présents dans 400 SMS du corpus suisse conduit au constat de la grande variété des usages, les tendances relevées ne plaidant pas, du moins de manière claire, en faveur d'une réanalyse des clitiques argumentaux en tant que marques d'accord.

Les études réunies dans ce volume sont complémentaires à celles qui seront publiées sous le titre *Flou sémantique, indétermination catégorielle et réanalyses* dans le numéro de *Verbum* (tome XXXVI). Nous remercions le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, ainsi que le projet *Encyclopédie grammaticale du français* (EGF) pour le soutien qu'ils ont généreusement apporté à nos recherches, permettant la mise au point de ces deux publications.

Références

- ALLAIRE S. (1996), « Y a-t-il un *et* coordonnant ? », in C. Muller (éd.), *Dépendance et intégration syntaxique*, Tübingen : Niemeyer, 15-23.
- BÉGUELIN M.-J. (2010), « Le statut des <identités diachroniques> dans la théorie saussurienne. Une critique anticipée du concept de <grammaticalisation> », in J.-P. Bronckart, C. Bota & E. Bulea (éds), *Le projet de Ferdinand de Saussure*, Genève : Droz, 237-267.
- BÉGUELIN M.-J. (2012), « La place de la grammaire comparée », *Langages* 178, 75-90.
- BÉGUELIN M.-J. (2013), « Opérer hors de toute étymologie », in F. Rastier (éd.), *De l'essence double du langage et le renouveau du saussurisme*, Bergen : University of Bergen, 138-162.
- BÉGUELIN M.-J. (2014), « Deux points de vue sur le changement linguistique », *Langages* 196. (ce volume)
- BERRENDONNER A. (2014), « Réanalyse et attractions analogiques. L'exemple des constructions infinitives du français », *Langages* 196. (ce volume)
- BLINKENBERG A. (1950), *Le problème de l'accord en français moderne. Essai d'une typologie*, Copenhague : E. Munksgaard.
- BOLLY C. (2010), « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours. Un no man's land entre syntaxe et discours ? », *Linx* 62-63, 11-39.
- BYBEE J. (2010), *Language, usage and cognition*, Cambridge: Cambridge University Press.
- CAMPBELL L. (ed.) (2001), *Language Sciences n° 23 (2-3): Grammaticalization: a critical assessment*, Oxford: Elsevier & Pergamon.
- CAMPBELL L. (2001), "What's wrong with grammaticalization?", *Language Sciences* 23 (2-3), 113-161.
- COMBETTES B. (2014), « Réanalyse et changement linguistique », *Langages* 196. (ce volume)
- CONSTANTIN É. (2005), « Linguistique générale. Cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911 », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 58, 83-289. [notes prises lors du Cours III, 1910-1911]
- CORMINBOEUF G. (2014), « Réanalyses du relateur *et* », *Langages* 196. (ce volume)
- D'HONDT U. & WILLEMS D. (2012), « *Au fait* : naissance d'un emploi discursif : analyse synchronique et diachronique d'un parcours original de pragmatization », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 122 (2), 113-128.
- DOSTIE G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles : De Boeck/Duculot.
- FREI H. (1929), *La grammaire des fautes*, Genève : Slatkine.
- GIVÓN T. (1979), *On Understanding Grammar*, Orlando, Florida: Academic Press.
- GIVÓN T. (2009), *The Genesis of Syntactic Complexity*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.
- HASPELMATH M. (1998), "Does Grammaticalization need Reanalysis?", *Studies in Language* 22, 315-351.
- HEINE B. (2003), "Grammaticalization", in B. Joseph & R. Janda (eds), *The Handbook of Historical Linguistics*, Malden (MA): Blackwell, 575-601.
- HOPPER P. J. & TRAUGOTT E. C. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge: Cambridge University Press.
- JESPERSEN O. (1922 [1976]), *Nature, évolution et origines du langage*, Paris : Payot.
- LAMBERT F. (2001), « *Et* : un cas de grammaticalisation ? », *Travaux de linguistique du Cerlico* 14, 113-134.

- LANGACKER R. W. (1977), "Syntactic reanalysis", in C. N. Li (ed.), *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin: University of Texas Press, 57-139.
- LEHMANN C. (1995), *Thoughts on Grammaticalisation*, München/Newcastle: Lincom Europa.
- LIGHTFOOT D. W. (1999). *The Development of Language: Acquisition, Change, and Evolution*, Oxford: Blackwell.
- MARCHELLO-NIZIA C. (2006), *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck.
- MEILLET A. (1912), « L'évolution des formes grammaticales », *Scientia (Rivista di scienza)*, vol. XII, n° XXVI (6), 384-400. [repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, 1975, 130-148]
- MOIGNET G. (1965), *Le pronom personnel français. Essai de psycho-systématique historique*, Paris : Klincksieck.
- NEUMEYER F. J. (2001), "Deconstructing grammaticalization", *Language Sciences* 23 (2-3), 187-229.
- NEUMEYER F. J. (2014), « La réanalyse syntaxique et le conflit formaliste-fonctionnaliste en linguistique », *Langages* 196. (ce volume)
- PATARD A. (2014), « Réflexions sur l'origine de l'insubordination. Le cas de trois insubordonnées hypothétiques du français », *Langages* 196. (ce volume)
- PRÉVOST S. (2003), « La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut », *Le Français moderne* 71 (2), 144-166.
- PRÉVOST S. (2006), « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes », *Cahiers de praxématique* 46, 121-139.
- SAUSSURE F. (DE) (1916 [1966-1974]), *Cours de linguistique générale*, édition critique et synoptique par R. Engler, T. I (1968), T. II, appendice (1974), Wiesbaden : Harrassowitz. [CLG/E]
- SAUSSURE F. (DE) (2002), *Écrits de linguistique générale*, édités par S. Bouquet & R. Engler, Paris : Gallimard.
- SAUSSURE F. (DE) (2011), *Science du langage. De la double essence du langage et autres documents du ms. BGE Arch. de Saussure 372*, édition critique partielle mais raisonnée et augmentée des *Écrits de linguistique générale* établie par R. Amacker, Genève : Droz.
- STARK E. (2014), « Réanalyses dans la graphie : <l'écrit spontané> dans les SMS et le statut des pronoms clitiques du français contemporain », *Langages* 196. (ce volume)